**11 mars 2019**

**Objet** : Lettre d’appui aux stagiaires en grève

**Le Carrefour d’éducation populaire de Pointe-Saint-Charles** manifeste son soutien aux étudiantes et aux étudiants dans la lutte pour la rémunération de tous les stages. Dans la perspective de la grève générale illimitée des stages lancée par les étudiantes et les étudiants, nous tenons à souligner notre soutien au mouvement de revendications visant la rémunération des stages et la reconnaissance du travail effectué par les stagiaires.

Nous tenons également à manifester notre soutien à la lutte menée par les stagiaires en nous engageant à respecter les mandats de grève votés par les étudiantes et les étudiants. Nous reconnaissons le travail accompli par les stagiaires et considérons qu’elles et ils se doivent d’être reconnu.es à juste titre. Le progrès social s’articule aussi par l’amélioration des conditions de vie et de travail. En conséquence, dans une optique de justice sociale, il est impératif de reconnaître la contribution des stagiaires dans la réalisation des tâches au sein des différents organismes et des diverses instances. Les politiques néolibérales engendrent la précarité et c’est pour cette raison que nous considérons qu’il est primordial de soutenir la lutte qui s’articule actuellement.

En bref, afin de souligner notre solidarité et afin d’appuyer le changement social, nous appuyons les étudiantes et les étudiants en grève en faveur de la rémunération des stages et de la reconnaissance de leur travail.

Nicolas Delisle-L’Heureux

Coordonnateur, Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

2356, rue du Centre

Montréal, Québec

H3K 1J7